

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1126

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DOMAINE PUBLIC

# DP

JAA  
1002 Lausanne

13 mai 1993 - n° 1126  
Hebdomadaire romand  
Trentième année

## Dans l'attente du pire

Réduction du prix du lait. Le Conseil fédéral ayant osé l'impensable, on s'attendait à ce que les paysans descendant dans la rue et entrent en contestation, comme ils l'ont fait plus ou moins radicalement dans les autres pays d'Europe occidentale. Rien de cela: «Une manifestation ne serait pas comprise et desservirait notre cause» affirme Marcel Sandoz, président de l'Union suisse des paysans (USP). Pas même le moindre signe annonciateur de dissidence pour le 6 juin: les anciens dragons, tirés à bas de leur monture voici vingt ans déjà, soutiendront les coûteux chevaliers du ciel, par fidélité.

Alors quoi, les paysans ont-ils perdu, avec le sens de la jacquerie, toute combativité? Pire, tout espoir? L'USP en appelle à ses troupes pour qu'elles renoncent à la fois à rompre le dialogue et à céder à «une malsaine résignation». La voie moyenne proposée est celle de l'individualisme, du sauvetage domaine par domaine, du chacun pour soi et de l'Etat, s'il en reste, pour tous ceux qui auront su se débrouiller. «Pour les paysannes et les paysans que nous sommes, il s'agit de chercher des solutions sur (sic) nos exploitations pour nous adapter aux nouvelles conditions.»

Et voilà comment on fait accepter une baisse du revenu par les prix, avec une compensation, qu'on pressent temporaire, par les subventions — plus précisément par les payements directs complémentaires et les contributions écologiques. Les paysans sont trop avisés et méfiants de nature, trop roublards aussi, pour se faire des illusions sur leur reste de gloire présente ou sur l'avenir des professions de la terre. Ils se savent encore surreprésentés aux Chambres fédérales comme dans les parlements cantonaux: en cinq ans (1990-94), le Grand Conseil vaudois aura vu trois agriculteurs monter au perchoir présidentiel!

Les paysans savent aussi que les récentes décisions du Conseil fédéral déplacent en fait une partie du poids du financement de la politique agricole: aux économies réalisées par les consommateurs correspondront des dé-

penses accrues mises à la charge des contribuables, c'est-à-dire de la caisse fédérale, dont on sait la misère. Liées à la situation des finances fédérales, les subventions agricoles dépendront plus encore à l'avenir du bon vouloir du Parlement; jusqu'ici, les Chambres avaient les crédits supplémentaires nécessités par les augmentations de prix décidées par le Conseil fédéral; désormais, ce dernier passera, comme pour les autres subventions agricoles, liées ou non au compte laitier, par la voie budgétaire normale, puisque les bases de subventionnement sont connues d'avance (surfaces, mode de production, nature des cultures, etc).

A ces facteurs intérieurs d'incertitude s'ajoutent bien entendu les problèmes internationaux, essentiellement liés au protectionnisme agricole helvétique et aux négociations avec le GATT. Or, c'est de là que viendra le pire; les paysans suisses le pressentent confusément, qui ont, et pas seulement outre-Sarine, dit clairement non à un Espace économique pourtant expressément non agricole, histoire d'exprimer leur peur de toute concurrence étrangère.

Ce danger maximal, les dirigeants des organisations professionnelles agricoles l'ont parfaitement identifié. Et s'ils ont calmé leurs troupes ces deux dernières semaines, c'est pour mieux les préparer dans l'attente du pire, les réserver pour le vrai combat. Mieux vaut une apparente abdication dans l'immédiat qu'un suicide collectif à terme.

Les milieux agricoles n'ont pas pris au sérieux les avertissements donnés par le souverain (référendum sur le sucre en 1986, initiative en faveur des petits paysans en 1989, droit foncier rural en 1992). Ils ne sont pas davantage entrés en matière dans les années 80 sur les propositions de nouvelle politique agricole, disqualifiées parce «d'inspiration urbaine, intellectuelle et étatiste». Moyennant quoi, les paysans n'ont plus qu'à subir l'application d'une telle politique, en pièces détachées et dans les pires circonstances financières et perspectives internationales.

YJ